

N° du film : 30925

Version : 6 2001-06-21

Entente/contrat : 13270

HENRY: PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (DIRECTOR'S EDITION) (DVD)

GENRE : Drame psychopathologique

RÉSUMÉ :

«Henry est un tueur : il tue sans émotions, sans remords, sans pitié, des femmes, rencontrées au hasard de ses errances, après les avoir violées et violentées. Il vit avec Otis, un repris de justice en probation qui continue à pratiquer de petits trafics de marijuana. Arrive Becky, la sœur d'Otis, qui fuit un mari brutal. Aussitôt, une amitié amoureuse naît entre Henry et Becky. Henry a vite fait de faire comprendre à Otis qu'il ne tolérera aucun abus de sa part envers Becky. Otis émet un jour le souhait de tuer un de ses clients. Rien de plus facile et Henry l'entraîne à tuer, d'abord deux prostituées, puis un automobiliste, pris au hasard dans une rue déserte. Otis prend goût aux violences d'Henry. Après avoir tué un receleur en électronique, ils s'attaquent à toute une famille : pendant que la mère est violentée par Otis, Henry filme l'agonie du père, poignardé, et la mort d'un jeune enfant à qui il casse le cou. Un soir qu'elle est seule avec Henry, Becky lui fait des avances. Henry, impuissant, prend prétexte de l'arrivée d'Otis pour sortir. À son retour, il surprend Otis en train de violer sa sœur. Celle-ci lui crève un œil avec un peigne et Henry l'achève. Il se met alors à dépecer le cadavre dans la salle de bain et s'en débarrasse ensuite en jetant les morceaux emballés dans des valises. Henry et Becky décident de partir ensemble. Le soir au motel, Becky invite Henry à venir se coucher. Au petit matin, Henry abandonne une valise ensanglantée sur le bord d'une route.» (FV, 2 décembre 1992)

MOTIFS:

Si tant est qu'elle diffère de la version déjà classée de ce long métrage, la présente version garde toutes les caractéristiques de la précédente. Le jury reconduit donc le classement déjà prononcé et endosse entièrement les motifs alors évoqués qu'il reproduit ici à l'appui de sa décision:

«Le film est terrifiant. À plus d'un titre. Sur le plan graphique d'abord, il s'ouvre d'une manière très innocente, sur un beau visage de femme que l'on découvre peu à peu, nue, violentée, morte assassinée dans un champ. Suivent à intervalles réguliers, d'autres portraits de ce genre où le spectateur, aidé en cela par une trame sonore quasi subliminale

laissant entendre les cris des victimes, découvre d'autres victimes du tueur dont l'état laisse supposer quelle fut la violence qui présida à leur mort. Le film atteint des sommets rarement égalés au cinéma avec l'assassinat du receleur, tué avec un fer à souder, et la mutilation et le dépeçage de la tête d'Otis. Sur le plan psychologique, *Henry* demeure aussi une terrifiante expérience pour le spectateur. Après la mise en condition initiale accomplie par les images de victimes, le spectateur attend avec anxiété toute nouvelle explosion de violence de la part d'Henry. Prisonnier du film, il devient un véritable voyeur, comme les protagonistes, du meurtre de la famille vu à travers une cassette vidéo que les meurtriers se repassent inlassablement. Cette séquence, longue, filmée avec un détachement inhumain, accentue la violence des images et crée un phénomène d'identification des plus dérangeant. Il faut noter aussi avec quelle froideur Henry suggère puis enseigne à Otis comment tuer, sans laisser de traces. L'exécution des meurtres subséquents, perçus par Otis comme un jeu de défoulement, devient d'autant plus insupportable. D'autre part, le fait que le film ne porte pas de jugement sur les agissements du meurtrier psychopathe mais s'ingénie plutôt à en faire une description froide et sans émotions, un portrait comme le veut le titre, à l'image du personnage, laisse le spectateur seul avec sa conscience, profondément démunie et révolté devant tant de violence. Bref, en plus d'être terrifiant sur le plan graphique, ce film est l'un des plus dérangeant de l'histoire du cinéma sur le plan de la thématique et de l'impact qu'il suscite chez le spectateur. Le jury n'a pas eu d'autres choix que de le réserver exclusivement aux adultes et d'indiquer le très haut niveau de violence qu'il contient.» (FV, 2 décembre 1992)

CLASSEMENT : 18 ans et plus

INDICATION (S) : Violence

05 juillet 2001

Yves Bédard
Président du jury d'examen